

*Pour usage interne seulement*

# Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2008

## Considérations d'ordre humanitaire/politiques d'intérêt public

Résultats tirés de la base de données longitudinales sur les immigrants  
(BDIM)

Mars 2012

## Documents de recherche de la BDIM 2008

### Rapport de base de la BDIM

Actualisé chaque année, le *Rapport de base de la BDIM* est un recueil des données de recherche sur la fréquence des revenus d'emploi, les revenus d'emploi moyens à l'entrée et la croissance des revenus d'emploi moyens durant les cinq premières années des immigrants au Canada. Le *Rapport de base de la BDIM 2008* nous renseigne sur les résultats des immigrants admis au cours de la période de 2001 à 2008.

Le *Rapport de base de la BDIM* comprend deux volumes :

- 1) Le *portrait national*, qui offre :  
Un compte rendu détaillé des résultats d'emploi obtenus par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), selon l'âge et le sexe;  
Les faits saillants par catégorie pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés, et les époux et personnes à charge des immigrants économiques.
- 2) Le *portrait provincial*, qui offre :  
De l'information par province sur composition du mouvement d'immigration selon la catégorie d'immigrants, et sur les principaux résultats économiques des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et de celle des candidats des provinces.

Chaque volume est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Le *Rapport de base de la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

### Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM* nous renseignent sur les douze catégories suivantes :

- Catégorie économique : Travailleurs qualifiés (TQ), Candidats des provinces (CP), Aides familiaux résidents (AFR), et Gens d'affaires immigrants – Entrepreneurs (ENT), Investisseurs (INV), et Travailleurs autonomes (TA)
- Regroupement familial : Parents et grands-parents (P&G) et Conjoints et partenaires (C&P)
- Réfugiés : Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), Réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et Réfugiés admis au Canada (RAC)
- Autres immigrants: Considérations d'ordre humanitaire/politiques d'intérêt public (CH)

Chaque *Profil des catégories d'immigration d'après la BDIM* contient deux sections principales :

- 1) Contexte : Offre des données démographiques sur les immigrants admis dans la catégorie en question selon la province, le dernier pays de résidence permanente, la situation familiale, l'âge et le sexe;
- 2) Résultats économiques : Offre de l'information sur le rendement économique des immigrants de la catégorie en question par rapport à celui des immigrants d'autres catégories et à tous les Canadiens, y compris pour ce qui est des revenus d'emploi moyens, de la distribution des revenus, et de la fréquence des revenus d'emploi, du recours à l'aide sociale et du recours à l'assurance-emploi.

Les profils présentent sous forme de graphiques les tendances démographiques et économiques observées au fil du temps, chaque graphique étant assorti d'une description des faits saillants pour la catégorie en question. Chaque profil est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse, et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

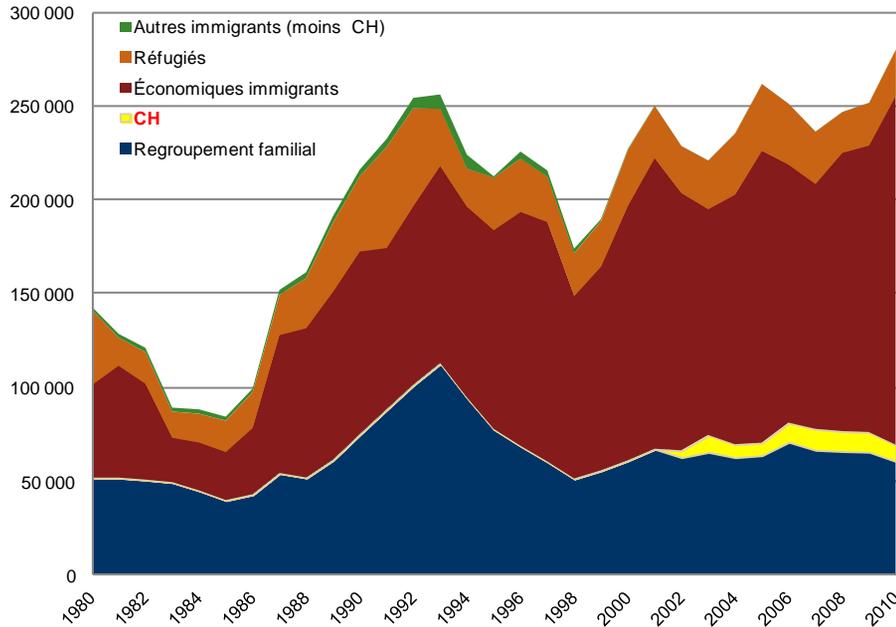
### Notes techniques des documents de recherche la BDIM

Les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008* offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires. Elles seront mises à jour au besoin lorsque paraîtra le *Rapport de base de la BDIM 2009* et les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009*.

## Contexte

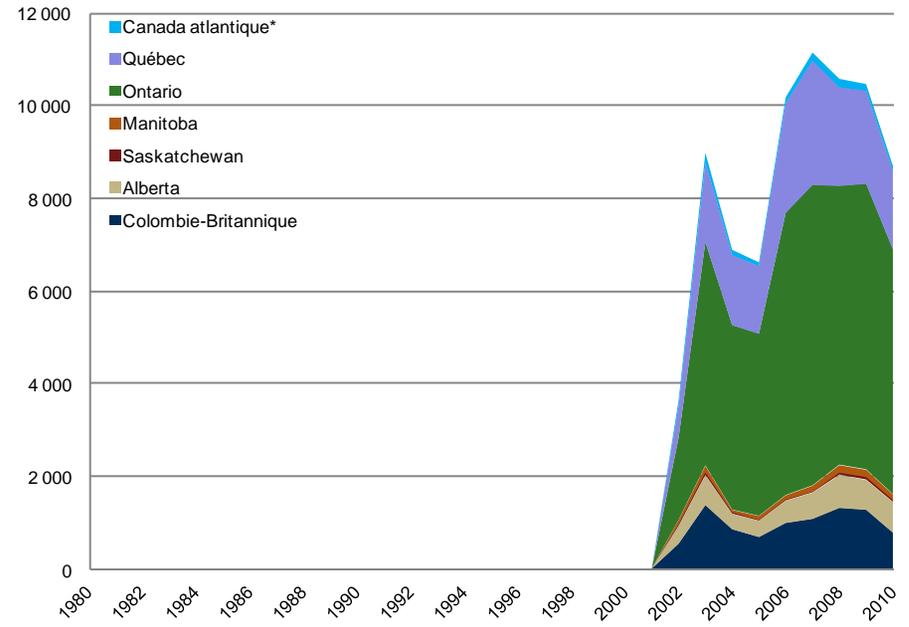
Figure 1: Admissions d'immigrants selon l'année d'admission, 1980-2010

### Catégorie d'immigration



Source : CIC, Faits et chiffres, MDR 2010

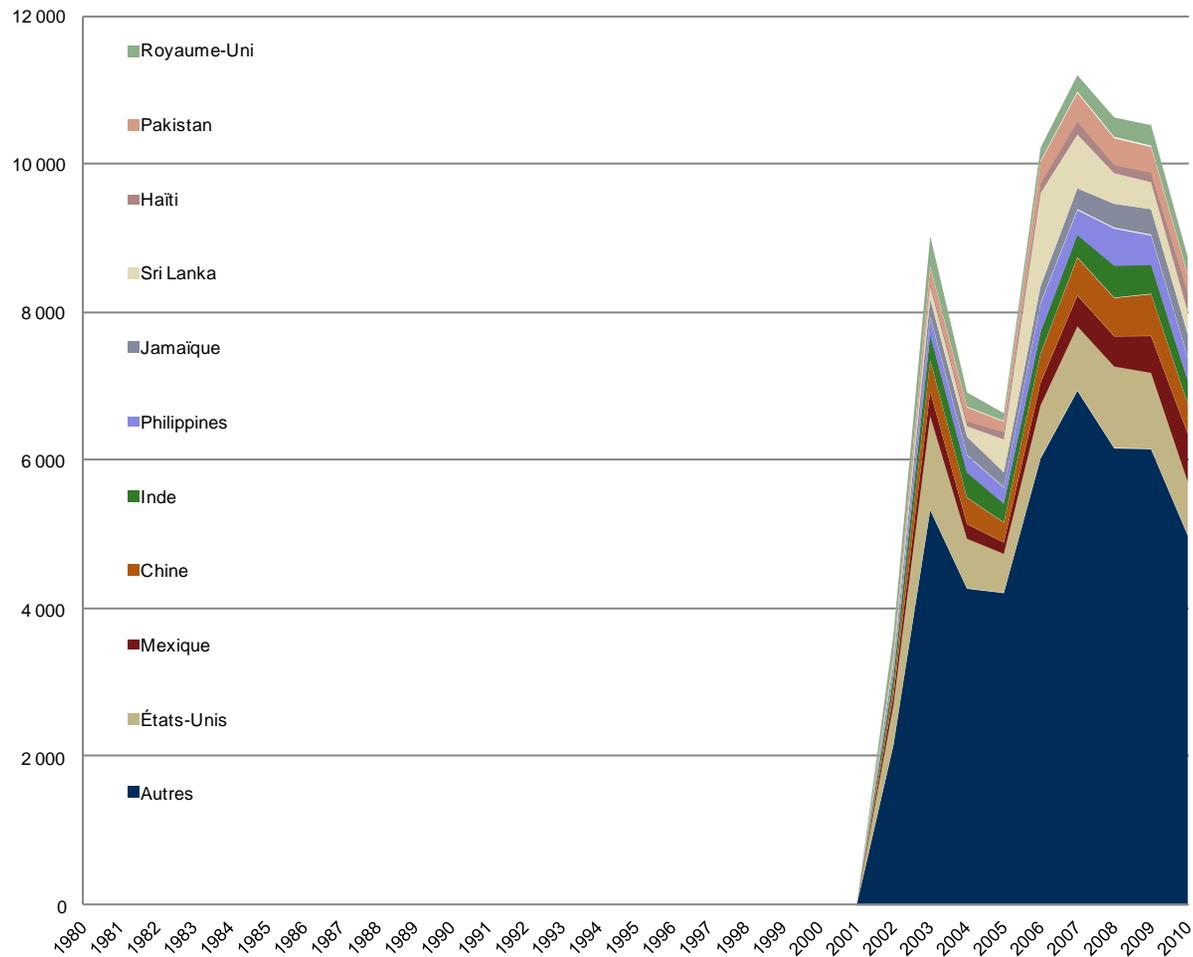
Considérations d'ordre humanitaire (CH)/politiques d'intérêt public, selon la province d'établissement, 2002-2010



\*Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, and New Brunswick  
Source : CIC, Facts and Figures, RDM, 2010

- Depuis l'adoption de la catégorie en 2002, les admissions pour des considérations d'ordre humanitaire (CH) et d'intérêt public constituent une petite part de toutes les admissions de résidents permanents. De 2002 à 2010, les admissions de cas CH (en moyenne environ 7 000 par année) ont représenté de 2 % à 5 % de l'ensemble des admissions de résidents permanents.
- L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique étaient les trois principales provinces d'établissement. L'Ontario, qui a été la principale destination CH, accueillant 58 % des demandeurs, suivie par le Québec (21 %) et la Colombie-Britannique (11 %). De 2002 à 2010, l'Ontario a vu sa part d'admissions de cas CH annuelles augmenter de 50 % à 60 %, alors que celle de la Colombie-Britannique a chuté de 15 % à 9 %. Les parts du Québec ont été relativement stables tout au long de cette période.

Figure 2: Nombre des considérations d'ordre humanitaire/politiques d'intérêt public, selon le dernier pays de résidence permanente, selon l'année d'admission, 2002-2010

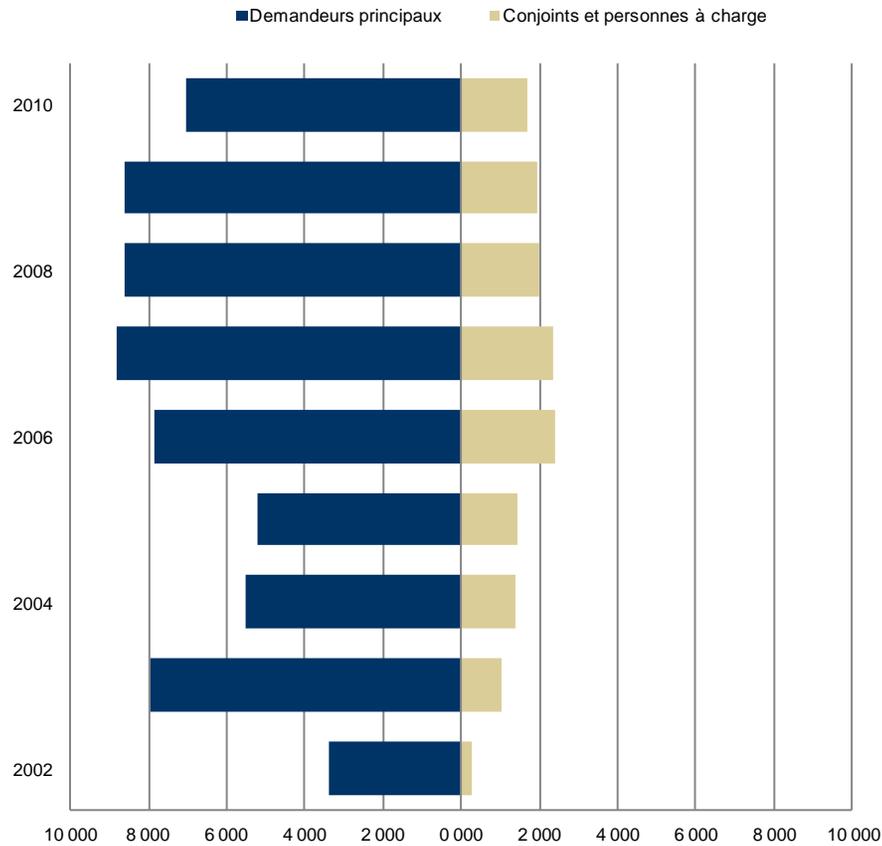


Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- Les personnes admises pour des considérations d'ordre humanitaires au Canada viennent de nombreux pays. En règle générale, il n'y a pas eu de variation dans le classement des principaux pays sources au cours de toute la période (2002-2010).
- Sauf pour 2006, la plus grande part des personnes admises (de 7 % à 15 %) venaient des États-Unis d'Amérique. Les parts du Sri Lanka ont augmenté, passant de 1% en 2002 à 12 % en 2006, dépassant alors celles des États-Unis d'Amérique. Puis, leurs parts ont diminué considérablement, chutant à 3 % en 2010.
- De 2002 à 2010, les parts d'Haïti et du Mexique ont augmenté, passant respectivement de 0,6 % à 3 % et de 4 % à 7 %, tandis que celles du Royaume-Uni et des colonies ont diminué, passant de 7 % à 3 %. Les admissions relativement constantes proviennent du reste des principaux pays sources tout au long de la période.

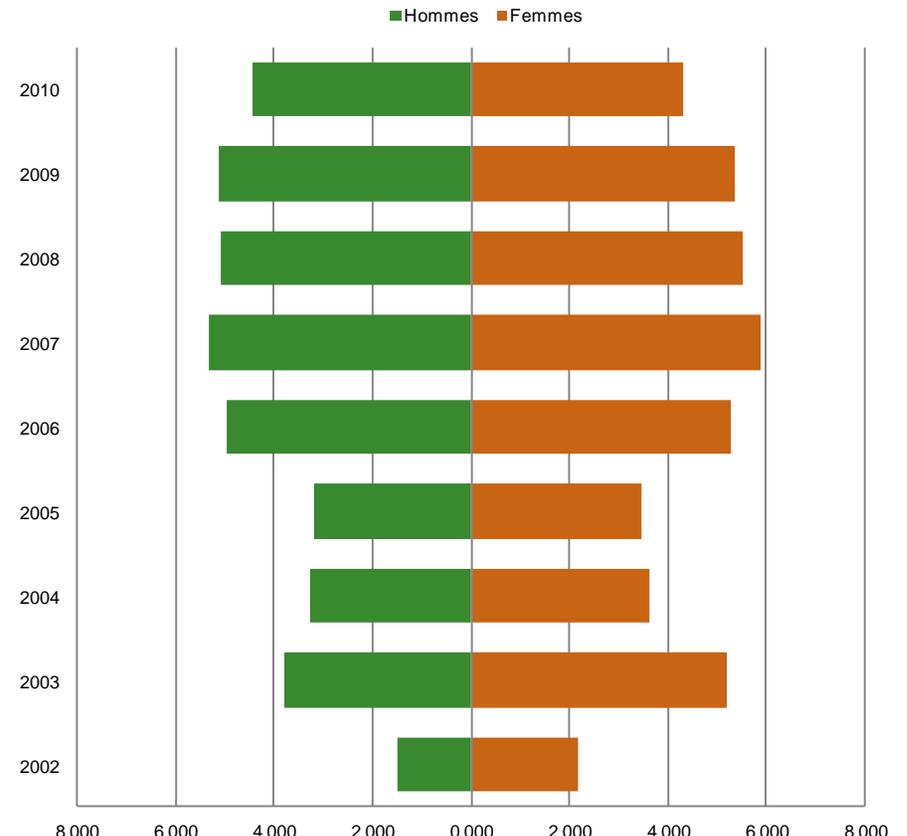
Figure 3: Nombre des considérations d'ordre humanitaires/politiques d'intérêt public, selon l'année d'admission, 2002-2010

Statut dans la famille



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

Sexe

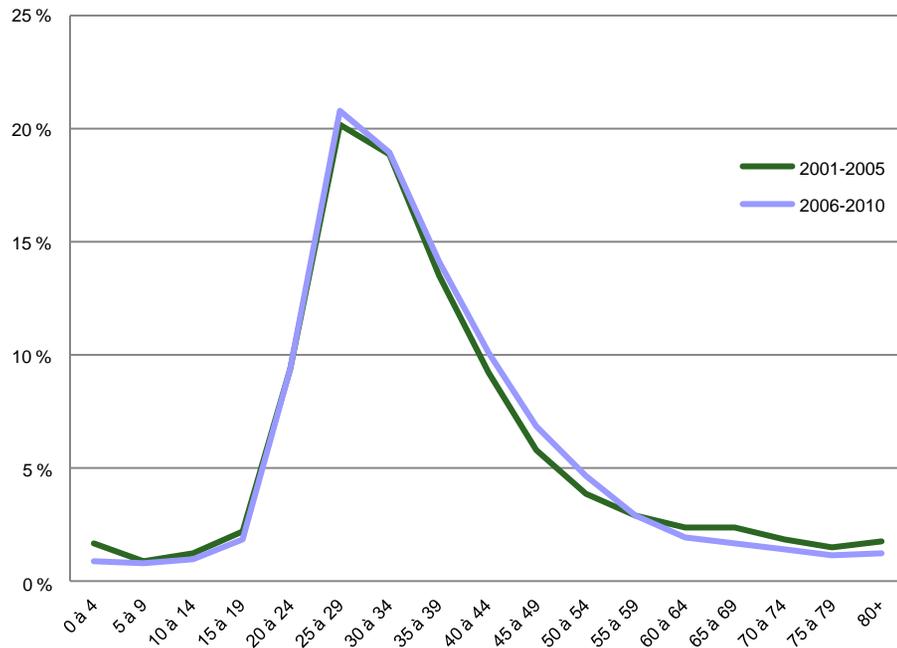


Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- Au cours de toute la période, les demandeurs principaux ont constitué environ 80 % des admissions CH/PIP. Cependant, au fil du temps leurs parts ont diminué de 12 points de pourcentage - de 93 % en 2002 à 81 % en 2010.
- La répartition par sexe est demeurée plutôt stable, avec plus de femmes (53 % du total) que d'hommes (47 % du total) admises pour des considérations humanitaires.

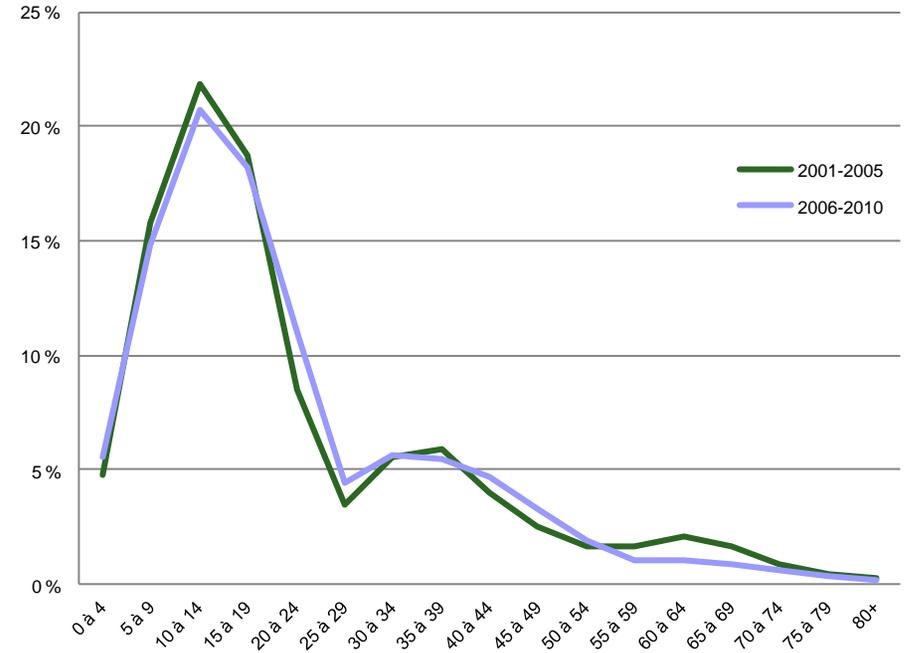
Figure 4: Répartition selon l'âge des personnes admises pour des considérations humanitaires/politiques d'intérêt public, selon l'année d'admission, 2002-2010

#### Demands principaux



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

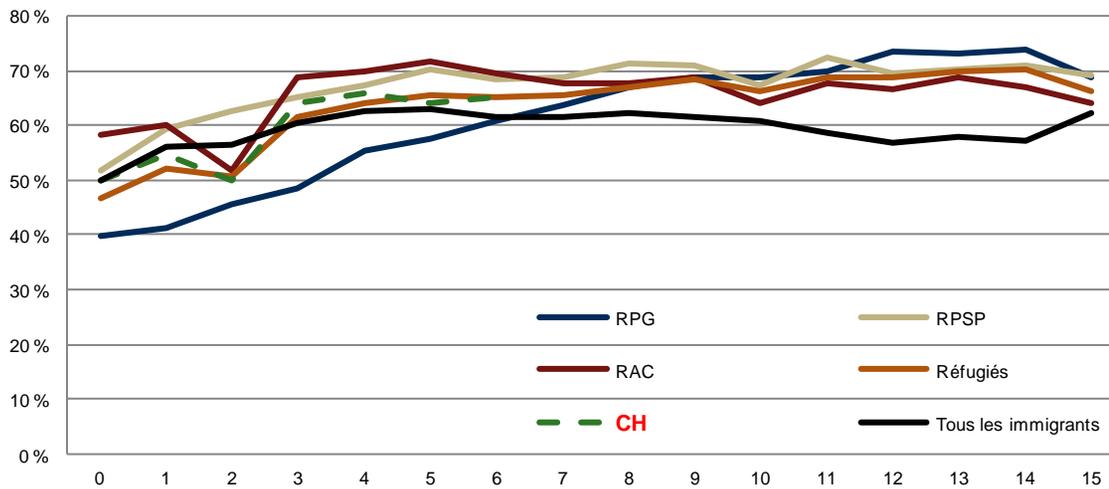
#### Conjoints et personnes à charge



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- Le profil d'âge des demandeurs principaux CH est demeuré plutôt stable au fil des ans (2002-2010). La plus grande part des admissions est composée de personnes âgées de 25 à 39 ans (à l'admission), qui composent 53 % des admissions au cours de toute la période.
- De même, le profil d'âge des conjoints et personnes à charge de fait est demeuré stable, avec des personnes âgées de 5 à 9 ans (à l'admission) représentant la plus grande part, à environ 55 %.

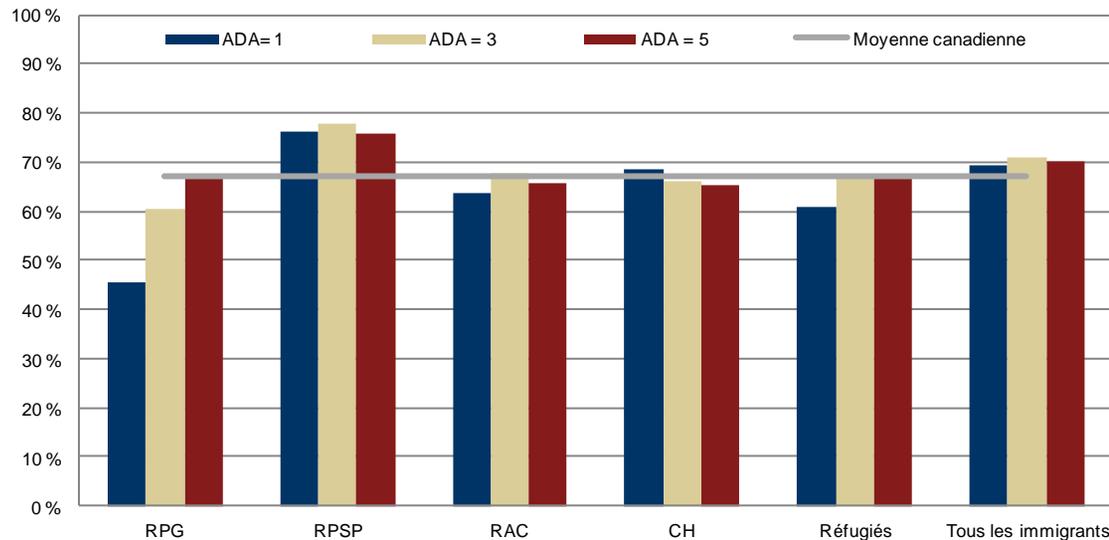
Figure 5 : Taux de saisie de la BDIM par catégories d'immigrants sélectionnés, selon le nombre d'année depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les taux de saisie pour les cohortes d'admissions CH/PIP dans la BDIM se situaient entre 50 % et 66 %. Leur taux de saisie étaient, en règle générale, supérieurs à ceux des réfugiés, mais inférieurs à ceux de la catégorie du regroupement familial.

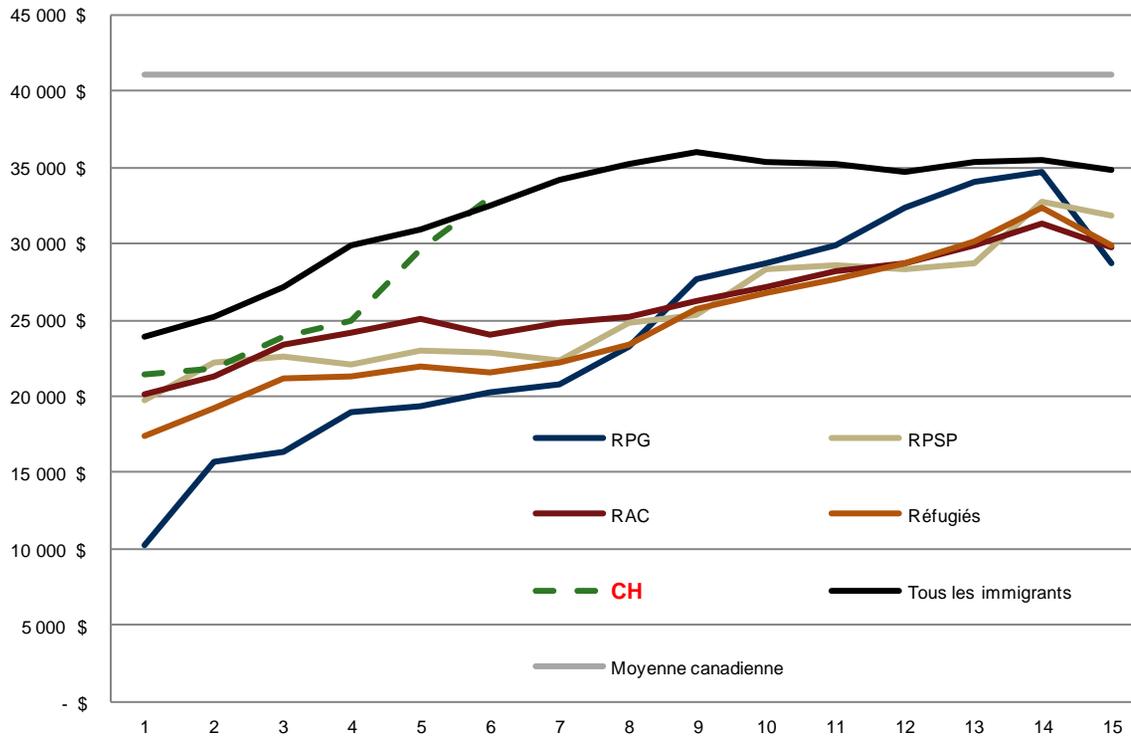
Figure 6 : Incidence des revenus d'emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Peu importe le moment de l'arrivée, l'incidence des revenus d'emploi pour les cas de CH ne diffère pas sensiblement de celle des réfugiés (sauf à la première année après l'admission), de la catégorie du regroupement familial et de la moyenne canadienne. L'incidence des revenus d'emploi pour ces groupes se situait entre 61 % et 68 %.
- L'incidence des revenus d'emploi signalée pour les cas de CH était légèrement inférieure par rapport à la moyenne des immigrants (70 %, peu importe le moment de l'arrivée).

Figure 7 : Revenus d'emploi moyens selon les catégories d'emploi sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

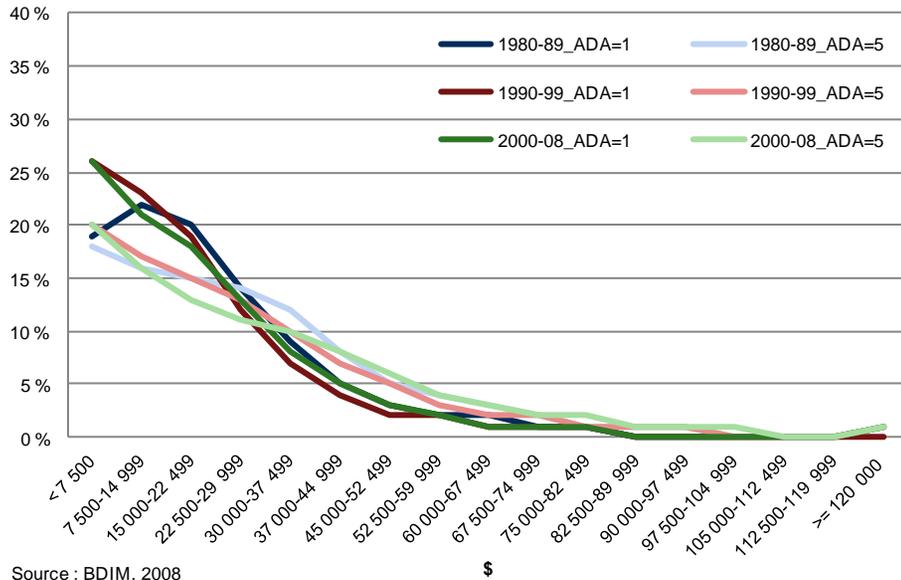


Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

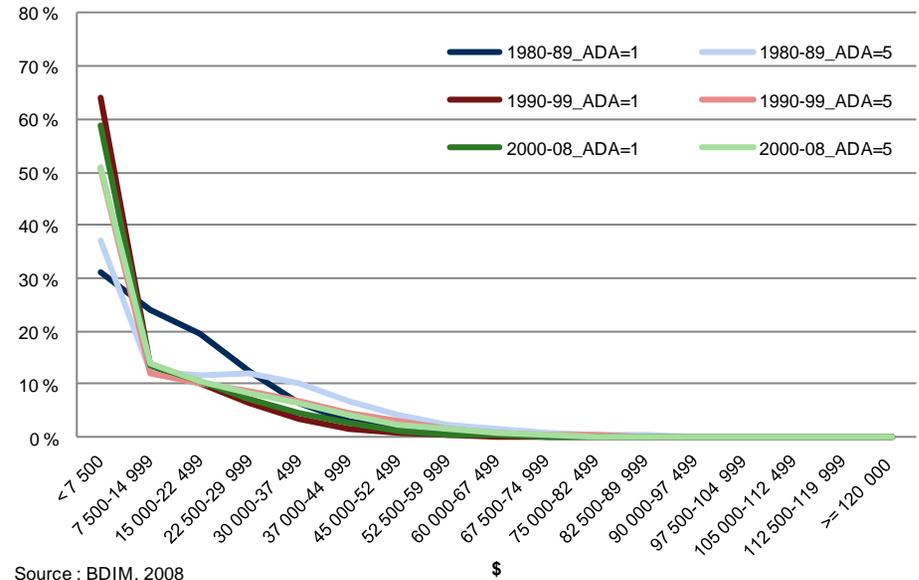
- Pour l'année d'imposition 2008, les revenus d'emploi moyens pour les cas de CH affichent une croissance forte au fil des ans, après l'admission. Les revenus d'emploi moyens étaient de 21 000 \$ et de 33 000 \$ un an et six ans après l'admission, respectivement.
- Peu importe le moment de l'admission, les revenus d'emploi moyens pour les cas de CH étaient supérieurs à ceux des réfugiés et des membres de la catégorie du regroupement familial. Sauf six ans après l'admission, quand ils étaient légèrement plus élevés, les revenus d'emploi moyens pour les cas de CH étaient inférieurs à ceux des immigrants moyens.

Figure 8: Répartition des revenus d'emploi (2008 \$) par cohorte pour des catégories d'immigrants sélectionnés, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

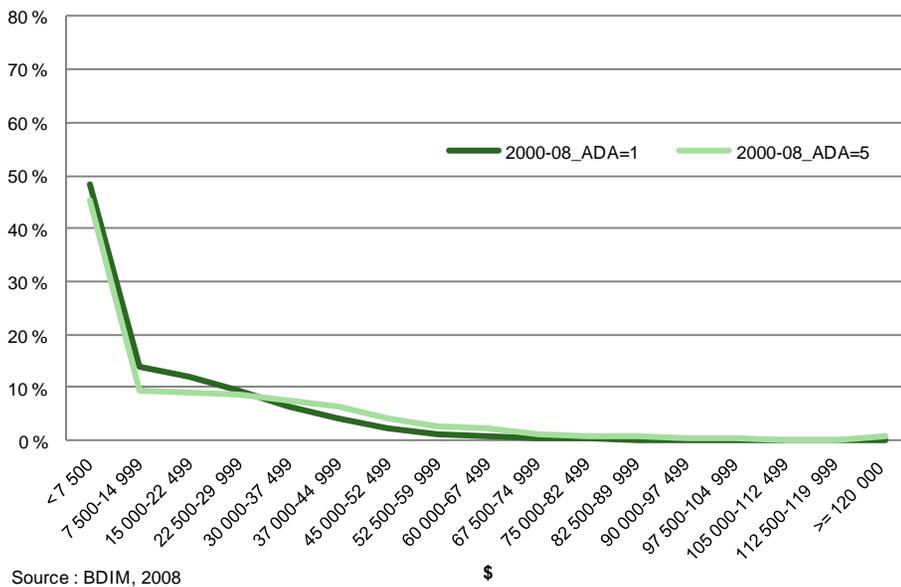
Tous les immigrants



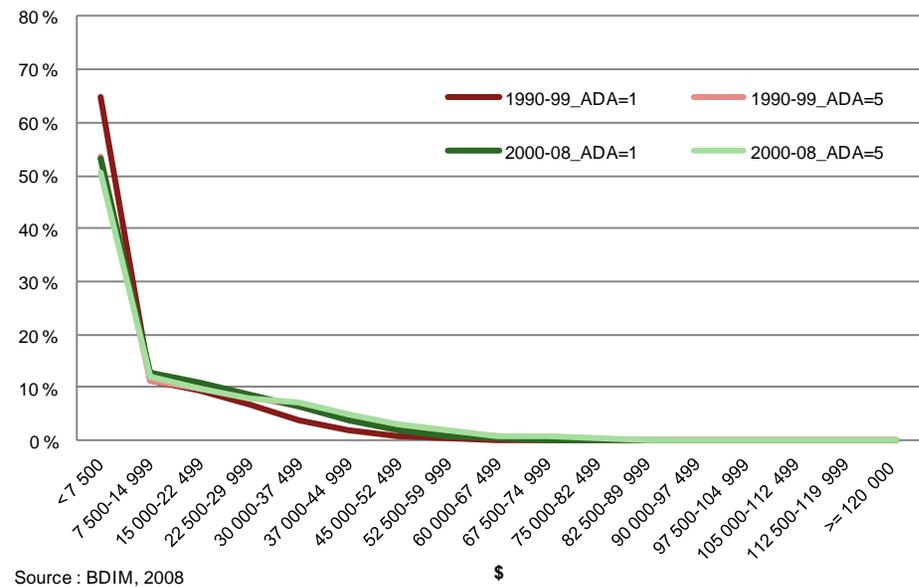
Tous les réfugiés



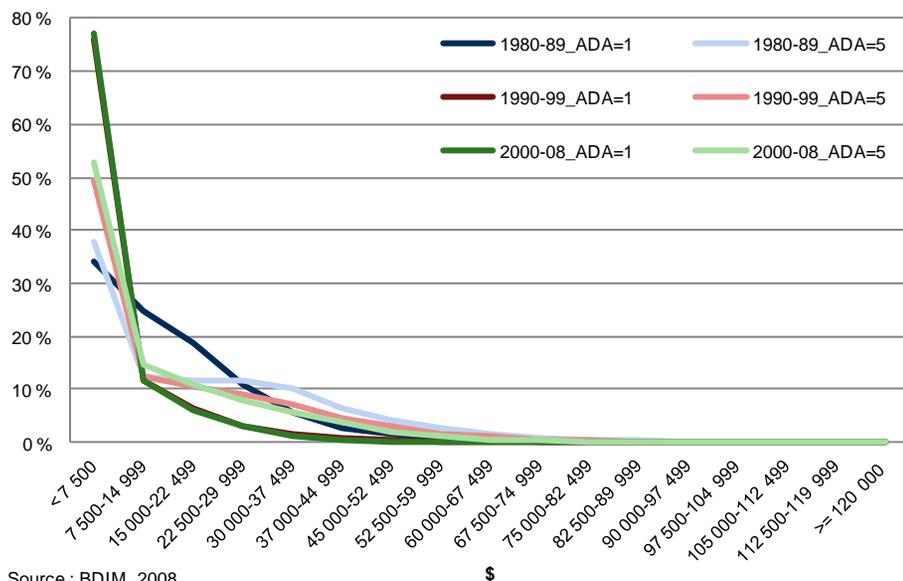
Cas de circonstances d'ordre humanitaire



Réfugiés admis au Canada

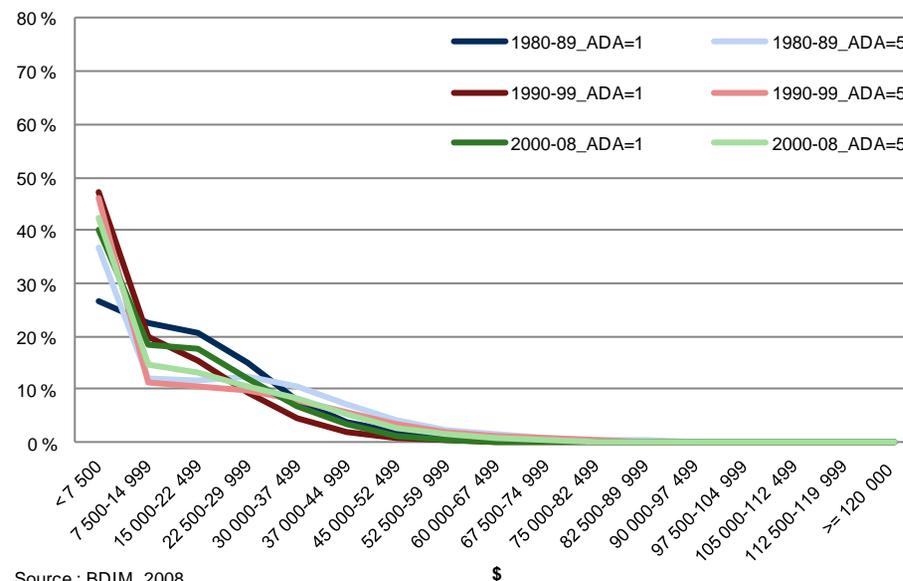


## Réfugiés pris en charge par le gouvernement



Source : BDIM, 2008

## Réfugiés parrainés par le secteur privé

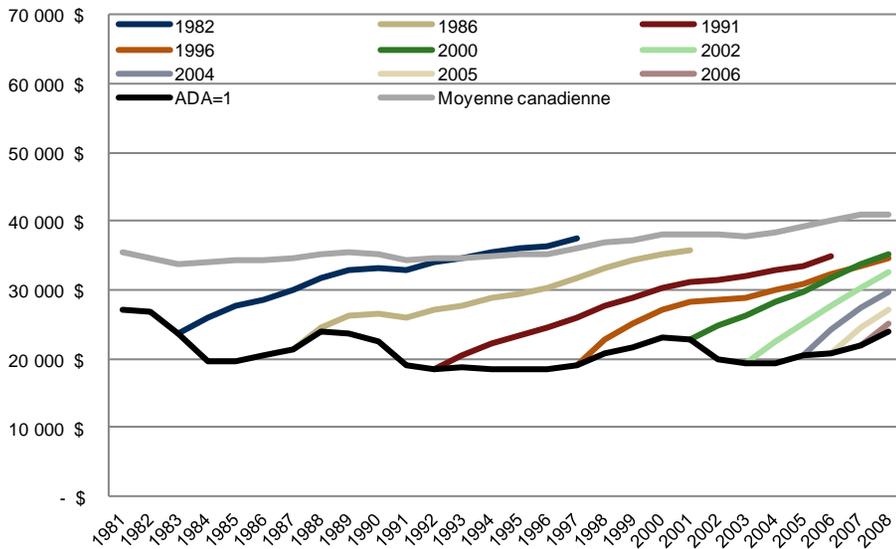


Source : BDIM, 2008

- La figure 8 montre la répartition des revenus d'emploi pour les cohortes regroupées dans la première, troisième et cinquième années après l'admission. Pour chaque catégorie affichée on remarque une concentration importante dans la partie gauche (en bas) de la répartition, ce qui reflète une plus grande proportion d'immigrants se retrouvant dans la plage inférieure de revenus d'emploi. Cependant, avec l'augmentation du nombre d'années depuis l'arrivée, la répartition se décale progressivement vers la droite, ce qui reflète la croissance des revenus d'emploi au fil du temps.
- Il existe des différences dans la répartition relative des revenus par catégories d'immigration.
  - Pour tous les immigrants arrivés en 2000 et après, 65 % affichaient un revenu inférieur à 22 500 \$ dans la première année suivant l'admission. Cette proportion est passée à 55 % et à 48 % les troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour les cas de CH admis en 2002 et par la suite, la concentration dans la partie inférieure de la répartition est plus forte - 74 % d'entre eux avaient des revenus de moins de 22 500 \$ au cours de la première année suivant leur admission. Cette part a légèrement diminué, passant à 70 % et à 64 % au cours des troisième et cinquième années après l'admission.

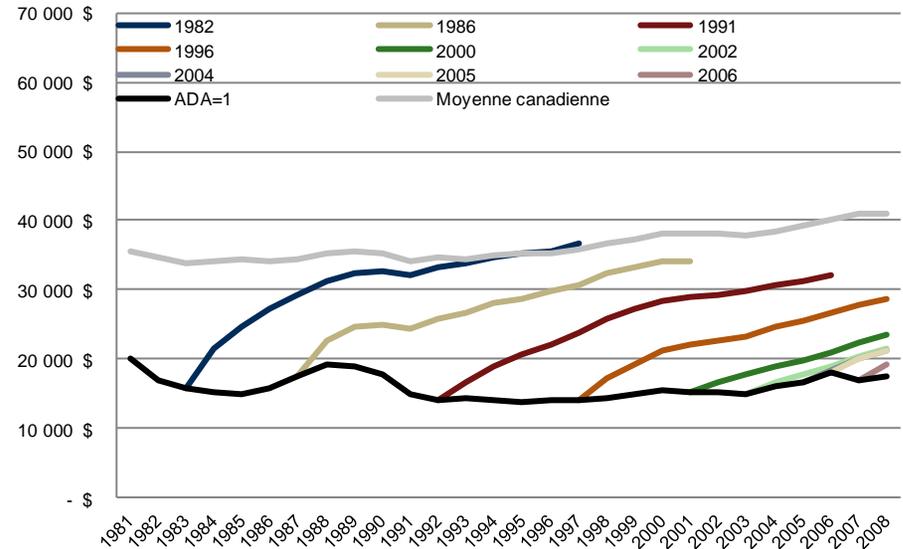
Figure 9: Revenus d'emploi moyens (2008\$), selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1980-2008

Tous les immigrants



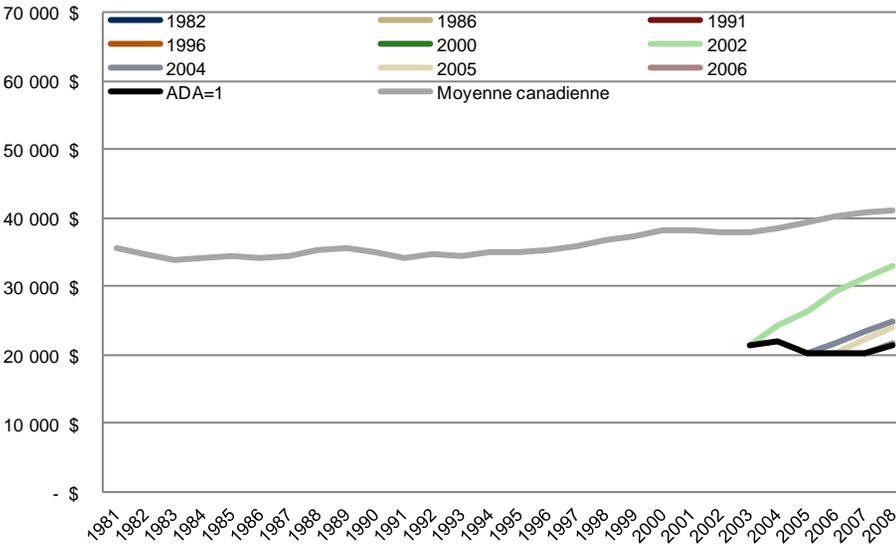
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Tous les réfugiés



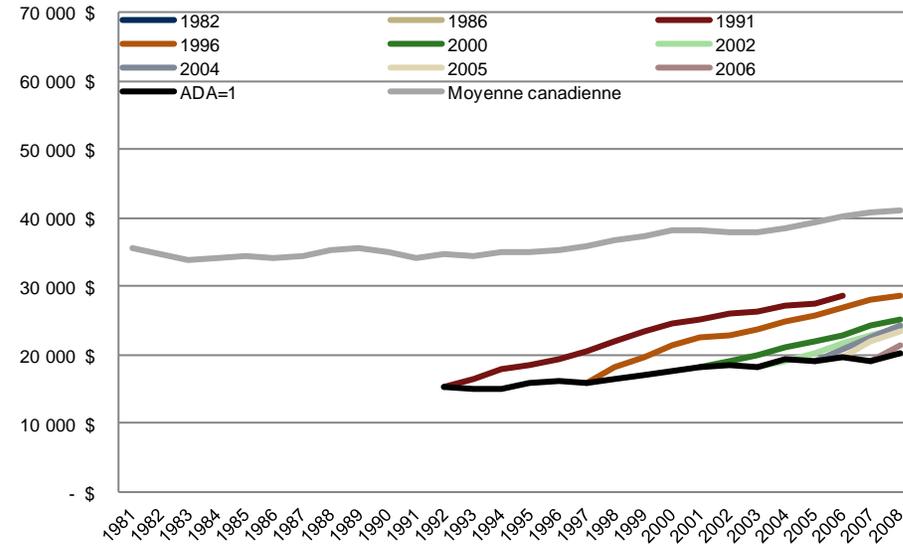
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Cas de circonstances d'ordre humanitaire



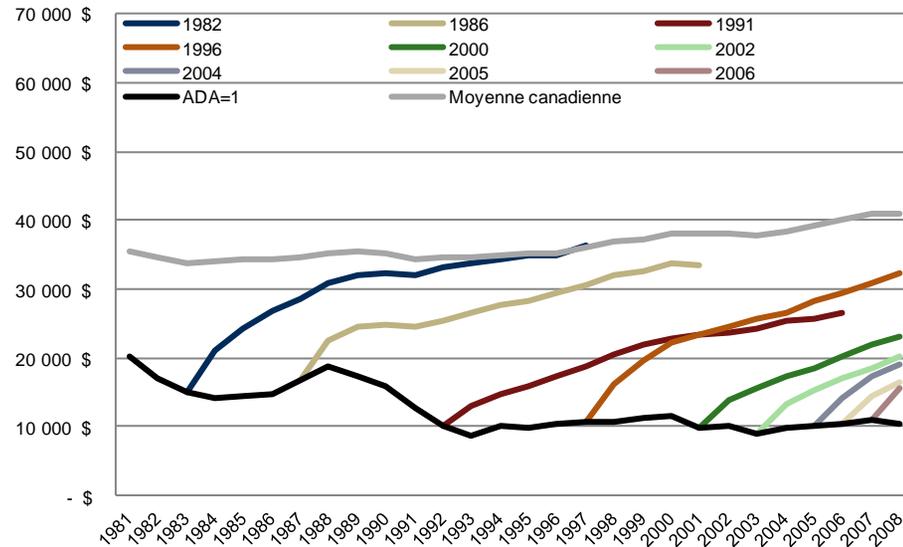
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Réfugiés admis au Canada



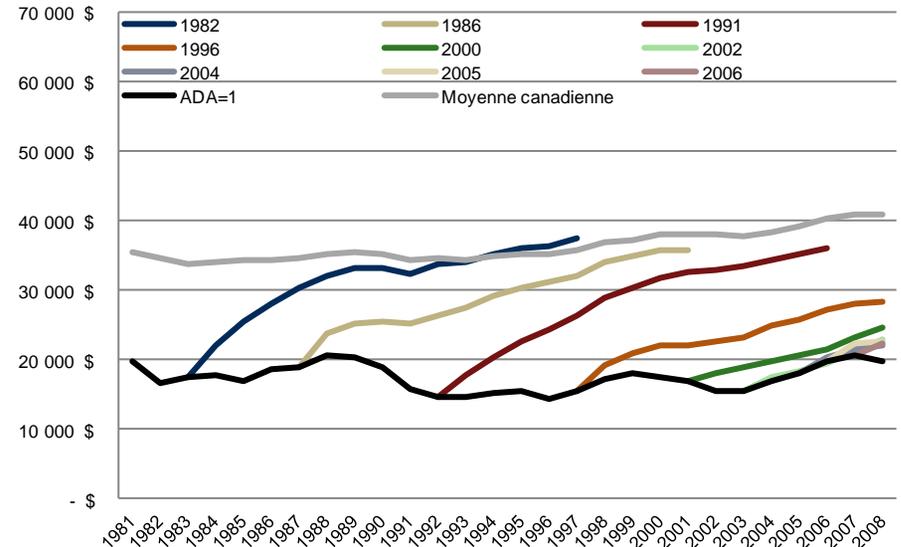
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Réfugiés pris en charge par le gouvernement



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

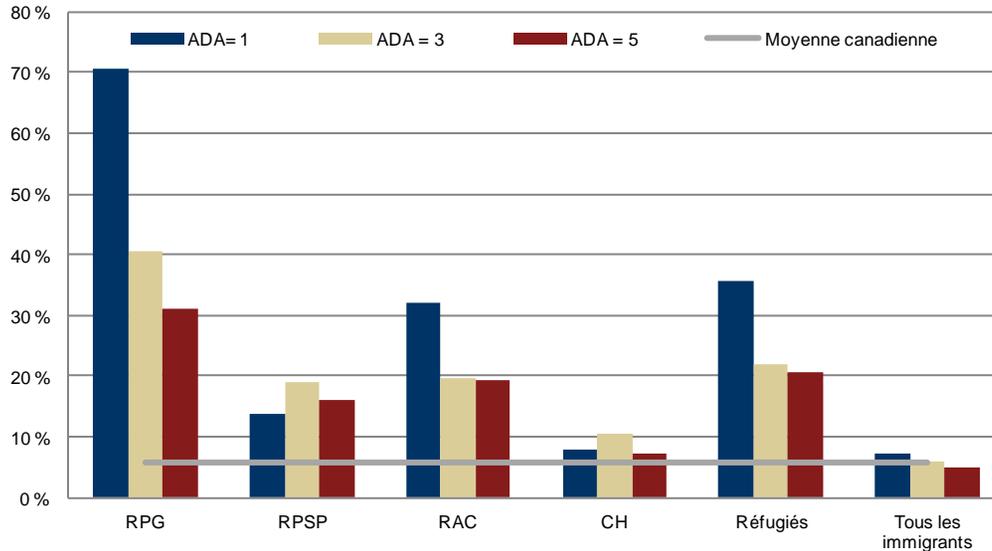
Réfugiés parrainés par le secteur privé



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les revenus d'emploi moyens à l'entrée (ADA = 1) pour tous les immigrants sont de 20 000 \$ à 25 000 \$, et bien qu'ils s'améliorent régulièrement après l'admission, après 15 ans, la plupart des cohortes ne gagnent pas des revenus comparables à la moyenne de ceux de tous les Canadiens.
- Pour tous les réfugiés, les revenus d'emploi à l'entrée sont plus bas, soit environ de 15 000 \$ à 20 000 \$. Avec des taux de croissance similaires à ceux de tous les immigrants, la majorité des réfugiés ne réussissent pas à combler le fossé en matière de revenus avec la moyenne des Canadiens.
- Les revenus d'emploi à l'entrée des CH sont légèrement inférieurs aux revenus d'emploi moyens à l'entrée de tous les immigrants, à environ 20 000 \$. Cependant, les revenus d'emploi des CH connaissent une croissance régulière après l'admission et, comme pour la moyenne des immigrants, les ratios de leurs revenus par rapport à la moyenne canadienne augmentent régulièrement au fil du temps passé au Canada. Par exemple, à l'entrée, lors de leur admission en 2002, les cas de CH gagnaient 56 % des revenus moyens des Canadiens et à la cinquième année l'écart s'était rétréci, alors que les cas de CH gagnaient 75 % des revenus moyens des Canadiens.

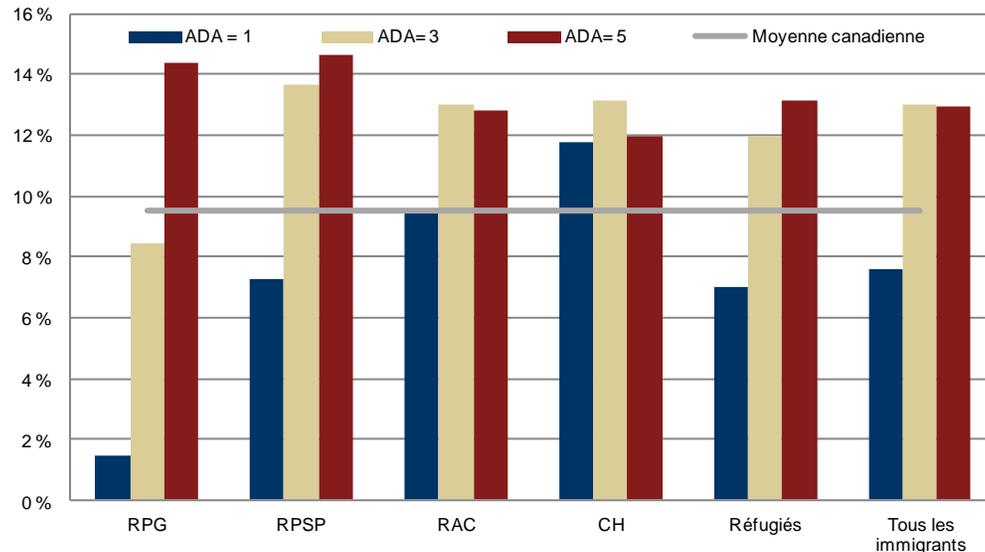
Figure 10 : Incidence de l'aide sociale par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Au cours des trois premières années après l'admission, l'incidence de l'aide sociale pour les cas de CH (de 8 % à 10 %) était supérieure à la moyenne des immigrants (de 6 % à 7 %) et à celle des Canadiens (de 5 % à 6 %). La cinquième année après l'admission, l'incidence de l'aide sociale pour les cas de CH diminue à 7 %, plus près de la moyenne des immigrants et des Canadiens.
- Les taux d'aide sociale des cas de CH étaient considérablement inférieurs à ceux des réfugiés au cours des cinq premières années au Canada.

Figure 11 : Incidence de l'assurance-emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- On s'attend à ce que les immigrants aient, en moyenne, une incidence de l'assurance-emploi inférieure à la moyenne canadienne au cours de la première année après l'admission. À mesure qu'ils passent du temps sur le marché du travail canadien, l'incidence augmente (au-delà de la moyenne canadienne), puis elle diminue progressivement à mesure que les emplois deviennent plus stables.
- Ce schéma n'était pas évident pour les cas de CH. Au cours de l'année d'imposition 2008, l'incidence de l'assurance-emploi pour les cas de CH était supérieure à la moyenne canadienne (5,1 %). Les incidences d'assurance emploi déclarées pour les cas de CH étaient de 11, 8 %, 13,1 % et 11,9 % pour les cohortes de 2007, de 2005 et de 2003, respectivement.
- Quand on compare les réfugiés à la moyenne de tous les immigrants, les incidences d'assurance-emploi pour les cas de CH varient selon le moment de l'admission, avec des taux plus élevés au cours de la première année après l'admission et des taux similaires après trois et cinq ans.